

Vous pouvez commander :

- Colis ½ agneau : 7 à 8 kg
Viande découpée et mise sous vide 16€/ kg
- Colis ½ agneau : 7 à 8 kg
Viande découpée et mise en barquette **non sous vide** 15€/kg
- Agneau entier: 15 à 20 kg
Pour grillade ou méchoui 14€/ kg

Le poids affiché ici est indicatif. Le poids réel sera indiqué sur le colis et le prix du colis sera calculé en fonction du poids réel.

Comment commander ?

Site internet	http://bergerie-dels-monts.fr/nos-produits/
Mail	bergerie.dels.monts@gmail.com
Téléphone	Didier Berdaguer : 06.51.40.49.32

Où et quand retirer mon colis ?

Vous avez le choix :

- à : merci de passer commande avant le 25 du mois, je vous recontacte pour définir avec vous une date et heure de livraison dans le courant du mois qui suit.
- à la Bergerie dels Monts, lieu-dit Als Bachous, 66740 Villelongue-dels-Monts : contactez-moi et je vous informe de la prochaine date de vente à la ferme ou vous pouvez la consulter sur le site internet de la bergerie (bergerie-dels-monts.fr)
- au lieu que vous souhaitez (domicile, point de livraison) à partir de 5 colis commandés et en réservant avant le 25 du mois pour le mois suivant.



Colis d'agneau fermier

En conversion vers l'agriculture biologique*



Elevage de Didier Berdaguer à Villelongue dels Monts (66)

La Bergerie dels Monts

La ferme incarne un modèle de pastoralisme méditerranéen typique s'inscrivant pleinement dans son milieu et que j'ai souhaité adapter aux enjeux de l'agriculture de demain : maintien d'une ferme à taille humaine, passage en bio et développement progressif de la vente en circuits-courts. Ferme Terre de Liens**, sa reprise en 2018, a été permise par la mobilisation de nombreux citoyens.

Les brebis sont issues d'un croisement entre la race locale « Rouge du Roussillon » et la « Blanche du Massif Central ». L'autonomie alimentaire des animaux est assurée par mes cultures fourragères et des brebis qui se nourrissent toute l'année en extérieur.

Au fil des saisons

Le Printemps : dans les Albères

On part à pied de la bergerie, avant le lever du soleil et on monte jusqu'en crête des Albères. Les brebis resteront là en pleine liberté jusqu'à mi-juin, avec vue imprenable sur la mer et la plaine.



C'est aussi à partir de cette période que l'on va commencer à mettre les béliers dans le troupeau, c'est le début de la reproduction, avec une montée en chaleur des brebis qui se fera naturellement.

La présence des brebis dans les Albères a plusieurs avantages:

- Elle participe au maintien de milieux ouverts, ce qui a pour effet d'accroître la biodiversité, entre milieu forestier et prairial.
- Leur présence limite très fortement le risque d'incendies, car elles empêchent le développement des broussailles.
- Elles participent à maintenir une tradition ancestrale et le lien entre les plaines et les montagnes

L'été : en route vers l'estive !

Après être redescendu des Albères, le troupeau est conduit en camion jusqu'au village de Valcebollère, en Cerdagne. Il y a bien longtemps, ce sentier des estives se faisait à pied sur une semaine. Mais aujourd'hui, les routes, le trafic, la modification des chemins... rendent cela impossible.

Les brebis restent en estive, gardées par le berger (enfin, les bergers, enfin nous quoi !), jusqu'à la mi-octobre. Elles y profitent d'espaces immenses et d'une montagne superbe qui culmine à presque 2700m .



L'hiver : Les brebis sont en plaine

Le troupeau est conduit dans les prairies, les zones naturelles (autour du lac et au bord des rivières) : un cadre encore préservé et classé Natura 2000.

Les brebis vont également pâturer l'herbe présente dans les vignes et les vergers, ce qui permet aux viticulteurs et arboriculteurs de bénéficier d'un désherbage naturel ainsi que d'une fertilisation naturelle. Cette complémentarité entre l'élevage et les productions végétales est à la base de l'agriculture naturelle et elle existe depuis le début de l'histoire de l'agriculture.



L'agnelage bat son plein ! Les mamans rentrent le soir à l'abri en bergerie pour agneler tranquillement et pour prendre bien soin des premiers jours de leurs petits.

Dès que les jeunes ont assez de force pour suivre, ils sortiront avec tout le monde. Dans notre élevage, nous ne sevrerons pas les petits, ils restent tout le temps avec leurs mères et ils se sevreront naturellement en mangeant de l'herbe petit à petit.

** La conversion correspond à la période de transition entre un mode de production conventionnel et l'obtention de la certification « agriculture biologique ». L'opérateur suit les règles de production de l'agriculture biologique sous le contrôle d'un organisme certificateur, mais ne bénéficie pas encore de la mention « bio » pour ses produits.*

*** Terre de Liens est un Mouvement citoyen engagé pour préserver les terres agricoles, faciliter l'accès des paysans à la terre et développer l'agriculture biologique et paysanne : www.terredeliens.org*